

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

-
-
-
-

4 mars 1998

-
-
-
-
-
-
-

Changement de nom et de schéma posologique.

-

La spécialité INFANRIX DTCaP nourrisson et enfant, suspension injectable (IM), en seringue pré-remplie de 0,5 ml des Laboratoires SMITHKLINE BEECHAM sera exploitée sous le nom de INFANRIX-POLIO ENFANTS suspension injectable (IM), en seringue pré-remplie.

Ce vaccin initialement préconisé en dose de rappel à l'âge de 16-18 mois et en rappel tardif à l'âge de 11-13 ans est actuellement indiqué uniquement en rappel tardif à l'âge de 11-13 ans (modification d'AMM le 7 janvier 1998).

La modification de schéma posologique de ce vaccin à quatre valences intégrant une valence coquelucheuse acellulaire fait suite à la commercialisation du vaccin correspondant à 5 valences, INFANRIX-POLIO-HIB NOURRISSONS dont les indications thérapeutiques sont limitées à la vaccination de rappel à l'âge de 16-18 mois.

Dont acte .